Metrohm AG
Ionenstrasse
CH-9100 Herisau
Suisse
Téléphone : +41 71 353 85 85
Fax : +41 71 353 89 01
info@metrohm.com
www.metrohm.com

1 Déclaration de conformité UE

Cette déclaration atteste que l'appareil est conforme aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques ainsi qu'aux spécifications normalisées de sécurité et de validation du système de la société du fabricant.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité UE.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits ou versions de produits suivants :

- **838 Advanced Sample Processor**

Passeur d'échantillons avec fonctions avancées de manipulation de liquides pour l'automatisation du traitement par lots pendant la préparation d'échantillons dans les laboratoires d'analyses.

1.2 Directives

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union :

- **2014/35/UE – Directive basse tension, DBT**
  Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, pages 357-374
- **2014/30/UE – Directive compatibilité électromagnétique, CEM**
  Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l’harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, pages 79-106

- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**
  Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 01/07/2011, pages 88-110
- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**
  Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24/07/2012, pages 38-71

1.3 Spécifications de sécurité

Cet appareil est conforme aux exigences de sécurité suivantes :

Conception et essai de type

- **EN 61010-1: 2010**
  Prescriptions de sécurité pour les appareils électriques de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire
- **EN 61010-2-081: 2015**
  Exigences particulières pour les appareils de laboratoire, automatiques et semi-automatiques, destinés à l'analyse et autres usages
- **EN 60529: 2013 – Degré de protection IP20**
  Types de protection fournie par le boîtier (code IP)
- **ISO 12100: 2010**
  Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
- **EN 61140: 2016 – Classe de protection I**
  Protection contre les chocs électriques - Aspects communs aux installations et aux matériels

Essai en production

Chaque appareil doit être contrôlé individuellement en production selon un protocole conforme à la norme EN/CEI 61010-1 annexe F : Contrôle du raccordement du conducteur de terre et de l'isolation par rapport aux circuits d'alimentation secteur.

1.4 Compatibilité électromagnétique (CEM)

Conception et essai de type

- **EN 61326-1: 2013**
  Exigences CEM générales concernant les appareils de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire

1.4.1 Rayonnement parasite

Normes respectées

- EN 61000-6-3: 2011
- EN 55011 / CISPR 11: 2016
- EN 61000-3-2: 2014

1.4.2 Résistance aux parasites

Normes respectées

- EN 61000-6-2: 2005
- EN 61000-4-2: 2009
- EN 61000-4-3: 2010
- EN 61000-4-4: 2012
- EN 61000-4-5: 2014
- EN 61000-4-6: 2014
- EN 61000-4-8: 2010
- EN 61000-4-11: 2004
- EN 61000-4-14: 2009
- EN 61000-4-28: 2009

1.5 Fabricant

Metrohm AG, Ionenstrasse, CH-9100 Herisau/Suisse

Metrohm AG est titulaire du certificat ISO 9001 délivré par SQS – Système de gestion de la qualité pour le développement, la production et la commercialisation d'instruments et d'accessoires d'analyse.

Herisau, 30 novembre 2018

P. Hunziker	M. Saba
Vice-président, Directeur du développement	Directeur de la gestion qualité et des affaires réglementaires

2 Autorisations et certificats

2.1 Autorisation de l'ESTI, inspection fédérale des installations à courant fort

Cet appareil est conforme à l'ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (OMBT ; RS 734.26) ainsi que la loi sur la sécurité des produits (LSPro ; RS 930.11). L'étiquette atteste du contrôle par l'ESTI, organisme de certification national indépendant accrédité selon ISO/CEI 17065.
Le produit est spécifié par l'ESTI dans le répertoire des autorisations.

2.2 Certificat CEI

Cet appareil a été testé selon les normes CEI et certifié selon la méthode OC (CB Scheme) IECEE. Les essais incluent également les écarts nationaux pour l'Europe, les États-Unis et le Canada de sorte que l'appareil est également conforme aux normes correspondantes EN 61010-1, UL 61010-1 et CSA-C22.2 n° 61010-1.
Le certificat CB est accessible chez electrosuisse dans le répertoire des produits certifiés.